

C.H.S.C.T.

Compte-rendu de la réunion du Comité d'Hygiène de Sécurité des Conditions de Travail. (C.H.S.C.T.) du 30 juin 2016

<u>Présents :</u>	- Président du C.H.S.C.T.	M. L. RICHARD
	- Membres du C.H.S.C.T.	M. B. HUBINET Mme P. ACKERMANN
	- Invités :	Mme F. GALOIS-HAUMANT M. A. PFLIERGER M. E. MEYER
<u>Excusés :</u>	- +Médecin du Travail de Colmar :	Dr HASCHER
	- Médecin du travail de Colmar :	Dr FERSING
	- Médecine du travail de Mulhouse :	Dr REMMER
	- C.P.A.M. de Mulhouse	M C. GUIDAT
	- ALEOS :	M. S. SCHNEIDER

Ordre du jour :

- Présentation du bilan des risques psychosociaux
 - Validation du compte rendu du 23 mars 2016
 - Validation des fiches d'évaluation LHSS
 - bilan d'évaluation des risques
 - Fonctionnement de la Santé au Travail
 - Divers
 - Visite de la résidence
-

Présentation du diagnostic bilan des risques psychosociaux

Mme GALOIS-HAUMANT, psychologue du travail, nous présente son bilan d'évaluation des risques psychosociaux qui concerne le L.H.S.S., les A.C.T. et la plate-forme santé d'ALEOS.

Définition des RSP : Risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental.

1. Etapes d'évaluation

- **Mars et avril 2016 : cadrage de la demande**
 - C.H.S.C.T.
 - Analyse des indicateurs avec la direction
 - Validation des étapes nécessaires et des principes méthodologiques.
- **Avril et mai 2016 : intervention auprès des salariés du secteur**
 - Sensibilisation aux RSP en réunion d'équipe
 - Organisation et réalisation des entretiens.
- **Juin 2016 : restitution**
 - C.H.S.C.T.
 - Préconisations et premières pistes d'actions
 - Modalités de restitution à l'équipe à prévoir.

2. Méthodologie d'évaluation

- **12 salariés rencontrés, dont l'encadrement**
 - 6 entretiens individuels et 2 collectifs (Infirmière Diplômée d'Etat et Aide- Soignante)
- **Cartographie du niveau d'intensité :**
 - Indicateurs santé/sécurité et contexte de prévention renseignés avec la dirigeante de secteur et le directeur de l'Association
 - Questions sur les 6 facteurs de RPS renseignés lors des entretiens (collectifs et individuels)

Thème	Niveau d'intensité du risque
Impact des RPS sur la structure et les salariés	Faible
Intensité et temps de travail	Modéré
Exigences émotionnelles	Modéré
Autonomie	Faible
Rapports sociaux au travail	Faible
Sens du travail	Faible
Insécurité de la situation au travail	Faible
Contexte de prévention dans la structure	Faible

3. Impact des RSP et contexte de prévention

- **Indicateurs santé/sécurité : niveau faible de risque**
 - Pas d'absentéisme récurrent
 - Effectif stable
 - Pas de plaintes ni réclamations concernant la qualité de service
 - Pas d'alerte du Médecin du Travail.
 -
- **Culture de prévention : niveau faible de risque**
 - Moyens en place : document unique à jour, actions réalisées, C.H.S.C.T., analyse des accidents du travail
 - Poste de travailleurs isolés.

4. Facteurs à niveau modéré de risque

▪ Intensité du travail/facteur ressource autonomie

- Dispositifs et champs d'intervention différents : fluctuations, interruptions mais **moyens disponibles**
- Effectif aides-soignantes réduit au moment des entretiens
- Travail humain : disponibilité, imprévu, charge mentale
- Travail de jour et de week-end : dépassements et contacts en dehors des heures de travail ponctuels pour certains salariés et non subis, conciliation vie privée respectée
- Sollicitations « externes » (dont autre secteur Aléos) : multiplicité de demandeurs et de demandes
- Déplacements fréquents pour les infirmières coordinatrices
- Augmentation de la part « administrative ».

▪ Exigences émotionnelles :

- Facteur inhérent du fait du type d'accompagnement et du public concerné par la mission du secteur
- Entretien d'accueil
- Agressions ponctuelles, rarement dirigées contre les professionnels
- Des Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles, travail de réseau, formations.

▪ Facteurs ressources :

- Autonomie : expérience, compétences
- Soutien social : collègues et encadrement.

5. Facteurs à niveau faible de risque

▪ Rapports sociaux

- Plusieurs espaces d'échanges
- Soutien et entraide entre pairs
- Encadrement à l'écoute, disponible, légitime
- Pas d'astreinte le week-end mais responsables ou libéraux toujours joignables
- Place « entre-deux » pour les IDE coordinatrices et les travailleurs sociaux
- Climat de travail globalement serein
- Vigilance : transversalité, missions qui peuvent parfois s'entrecouper.

▪ Autonomie

- Dans la tâche et au niveau temporel
- Apprentissages, utilisation et développement de compétences
- Variété = polyvalence.

▪ Sens et qualité préservés

- Moyens et temps disponibles pour préserver le côté humain
- Retours réguliers, externes et internes, et positifs
- Echanges possibles sur les façons de faire entre salariés.

▪ Sécurité socio-économique de la situation de travail

- Financements pérennes (ARS) ou plus précaires (FAMI)
- Secteur et projet associatif décrits comme solides.

6. Axes possibles de travail

▪ Intensité au travail

- Audit du médicament prévu.

▪ Rapports sociaux

- Part du social et part de la santé
- Entre salariés : implication / consultation plus diffuses.

▪ Exigences émotionnelles

- Analyse des situations récurrentes
- Reprise collective et individuelle en cas d'incident
- Appui extérieur en cas de trauma : CUMP 68.

La conclusion de Mme GALOIS-HAUMANT est qu'il faut préserver ce qui est en place au sein de ce secteur.

Validation du compte-rendu du 23 mars 2016

Le C.H.S.C.T. valide le compte-rendu du 23 mars 2016.

Validation des fiches d'évaluation L.H.S.S.

Ces fiches d'évaluation ont été établies par fonction : infirmier, aide-soignant, médecin coordinateur, psychologue et abordent 4 domaines d'évaluation et leurs situations dangereuses :

- **Manutention – circulation** : circulation dans l'enceinte ou à l'extérieur, chute, manutention de mobilier
- **Chimie – biologie** : contact avec des résidents présentant des risques infectieux, contact avec du matériel, contact avec les collègues et le public lors d'une pandémie, accident avec exposition au sang
- **Équipement** : dépannage électrique de 1^{er} niveau, utilisation du matériel informatique
- **Ambiance – organisation** : insonorisation insuffisante des lieux, violence des résidents ou des personnes extérieures, éclairage insuffisant, intervention d'entreprises extérieures, incivilités, risques psychosociaux.

Ces documents seront scrutés annuellement afin d'estimer le risque et les mesures de prévention à proposer.

Bilan d'évaluation des risques

Le Comité balaye l'ensemble des risques identifiés sur nos différents sites ainsi que les actions réalisées et celles à venir. Une attention toute particulière est portée sur les actions correctives.

Ce document est consultable auprès du responsable sécurité : Eric MEYER

Fonctionnement de la Santé au Travail

En l'absence du Docteur REMMER et de ses collègues, le Comité reporte ce point à la prochaine rencontre.

Divers

- ALEOS prévoit des stages d'éco-conduite pour ses salariés ; le but est de comprendre l'enjeu de l'éco-conduite et d'adopter une conduite respectueuse de l'environnement. Le C.H.S.C.T. en partenariat avec le Comité d'Entreprise, travaille sur une action de prévention au risque routier, organisée par le Musée de l'Automobile. Ce projet sera mené par P. ACKERMANN et S. SCHNEIDER.
- Le C.H.S.C.T. a été saisi par une coordinatrice santé, qui nous expose la situation vécue avec un résident et qui présente des risques pour elle-même. Un complément d'information et de pièces justificatives est demandé par le Président du Comité afin de pouvoir prendre les mesures qui s'imposent.
- Autre demande présentée : l'installation de climatisation dans le bureau. Le comité rappelle que les grosses chaleurs n'ont lieu que quelques jours par an, que de telles installations ne sont pas respectueuses d'économie, et préconise l'achat d'un ventilateur, ou l'utilisation d'une pièce plus fraîche les jours de grosse chaleur.

***Prochaine réunion le mercredi 21 septembre 2016 à 14 heures
Résidence Le Touring
10, rue du Moulin – 68100 Mulhouse
03 89 36 82 26***

Le Secrétaire
Patricia ACKERMANN

Le Président
Loïc RICHARD